



ASSEMBLEE GENERALE DU

3 OCTOBRE 2014

0-0-0-0-0-0-0

RAPPORT MORAL D'ACTIVITE ET D'ORIENTATION

Mes chers collègues et amis,

En premier lieu, un grand merci d'être venus si nombreux à cette première assemblée générale du Cercle de Réflexion des Comptables Publics. Votre présence est le témoignage vivant de votre volonté de faire de ce 3 octobre un moment fort de rencontre et d'échanges sur nos problèmes et l'exercice de notre métier. Nous sommes comptables publics mais également cadres de proximité, et à ce titre, nous sommes soumis à une double responsabilité administrative et personnelle. C'est ce lien très fort qui nous différencie des autres cadres et qui nous unit.

A l'heure où de nouvelles réductions d'effectifs et suppressions de postes sont annoncées, à l'heure où se profile une réorganisation en profondeur de nos directions, il est plus que jamais nécessaire de faire évoluer ensemble notre métier pour l'adapter aux exigences qui se font jour et aux besoins des usagers.

Le CRCP est une jeune association, elle est née il y a 18 mois du constat de certains d'entre nous de la nécessité de créer une structure adaptée à la nouvelle DGFIP, fédératrice de tous les comptables et rejetant tous les sectarismes. Rien ne servait de se lamenter sur le bon vieux temps disparu, il fallait aller de l'avant en construisant une force nouvelle répondant aux besoins des collègues issus des horizons les plus divers. Très vite, beaucoup ont été intéressés et un certain nombre a spontanément adhéré à notre démarche innovante.

Tous les faits qui se sont produits nous ont donné raison et une équipe dynamique s'est dégagée, déterminée et enthousiaste, produisant des travaux de qualité, menant une action constructive et résolue. Un grand merci à tous les pionniers que vous êtes, un grand merci à vous qui avez su mobiliser votre énergie, vos compétences, vos convictions pour construire cette association dans le but de répondre aux attentes des comptables de la DGFIP.

Il n'existe plus de directeur qui ne nous connaisse, le CRCP est devenu un acteur incontournable de la vie administrative, reconnu et apprécié par le sérieux et la qualité de ses interventions. Il a en particulier contribué à faire bouger les lignes sur la défiliarisaiton en prônant une défiliarisaiton totale qui était loin d'être approuvée par de nombreuses associations ou organisations syndicales.

La DGFIP est en pleine période de mutation, après six ans de fusion affichée mais non réalisée par le jeu du maintien des filières. La croisée des chemins se situe maintenant, nous allons pouvoir en observer les premiers effets concrets lundi prochain avec la parution du premier mouvement unifié. C'est là que de nombreux collègues vont pouvoir mesurer la

nécessaire existence du CRCP qui défend et représente tous les comptables publics quels qu'ils soient, sans distinction de grade et de métier exercé, en respectant les valeurs d'égalité, de solidarité, de justice, d'éthique professionnelle.

Un des mots d'ordre de l'association pourrait se résumer dans la formule : ne restez plus seul face à vos difficultés, rejoignez le CRCP pour partager des centres d'intérêts communs et des préoccupations communes. La recherche de solutions aux problèmes posés est plus facile à réaliser si plusieurs personnes mettent en commun leur savoir. Face à un contexte de mises en débet fréquentes, à une gestion administrative dominée souvent par le stress, à des moyens en constante diminution, seule l'action collective et solidaire permet de se défendre et de progresser. Il n'y a pas à introduire une quelconque notion de culpabilité dans les incidents qui interviennent dans l'exercice du métier comptable, la solution ne peut venir que de la mutualisation des savoirs faire et des compétences pour prévenir les risques encourus. La responsabilité sans faute constitue un des fondements de notre droit financier, à nous de la faire vivre et surtout de faire en sorte qu'elle ne soit pas dévoyée.

Venons- en maintenant à l'activité déployée depuis la création du Cercle. Je ne vous ferai pas un inventaire à la Prévert, simplement je retracerai les directions des actions entreprises qui tournent autour de quatre axes essentiels : les propositions, les échanges, la communication, le soutien.

Le CRCP, force de proposition : cinq groupes de travail ont été constitués qui ont produit cinq rapports en l'espace d'un an contenant des propositions concrètes propres à définir des améliorations constructives :

Un rapport sur les SIP qui a essayé de répondre aux questions suivantes :

Le SIP est- il devenu réellement l'interlocuteur unique des particuliers ?

Quel est le devenir du SIP dans sa forme actuelle ?

Faut- il réduire les intervenants dans le dialogue avec les contribuables ?

Pouvons-nous superposer des missions différentes au sein d'un même service ?

La dimension, l'encadrement et l'organisation des SIP sont-ils adaptés aux besoins ?

Un rapport sur les SPF a été élaboré concluant que l'organisation des services chargés de la fiscalité patrimoniale à la DGFIP doit évoluer en s'adaptant au contexte budgétaire actuel. La création d'un service patrimonial comptable regroupant la publicité foncière, l'enregistrement et la FI gestion constituant le troisième pilier dans l'organisation des services de la gestion fiscale a été préconisé.

Le transfert des procédures collectives dans les PRS a fait l'objet de débats et de propositions débouchant sur la tenue d'assises nationales le 17 janvier à Paris. Nos propositions concernant la création d'une boîte à outils et d'un protocole ont été retenues par la DG même si nous aurions préféré garder les PRS dans leur vocation première de service offensif de recouvrement..

La défiliarisatation et l'évolution des carrières ont fait l'objet de multiples propositions. Je ne citerai parmi elles que le besoin de règles communes connues de tous au nom de la transparence, de la lisibilité et de la stabilité,

Le respect du principe d'égalité de traitement entre les cadres de la Fonction Publique membres d'un même corps et d'une logique de grade pour accéder aux postes comptables, La nécessité de permettre des déroulés de carrière au sein des missions en tenant compte de la diversité des fonctions exercées.

Michèle CARCENAC reviendra tout à l'heure plus longuement sur ce sujet dans une période instable où chacun essaye de se retrouver dans les méandres de règles fluctuantes gérant les mutations et les promotions. Le nombre de postes comptables est en évolution, leur classement répond à des critères que plus personne ne connaît, sécuriser sa carrière est devenu un casse-tête où l'on ne sait plus si l'option que l'on choisit est la bonne ou si elle ne cache pas un piège que l'on n'a pas remarqué.

Un rapport sur la transformation de l'organisation des DLU a été également soumis à la Direction Générale tendant à rationaliser ces centres de décision de manière à ce que chacun puisse s'y retrouver.

En résumé du sérieux, de la sérénité avec une dose de pragmatisme qui s'est exprimé au cours des dix audiences obtenues auprès des divers bureaux de la Direction Générale et dont les comptes rendus ont été fidèlement retracés.

Le second axe majeur a été de favoriser les échanges. Dès le début de son existence, le Cercle de réflexion a créé un journal où chacun puisse se retrouver. Diffusé largement dès son origine, il a su s'imposer dans le paysage d'information des comptables et nous en sommes actuellement au quinzième numéro. Cette presse est le témoignage vivant de la vitalité de l'association car elle ne pourrait exister sans la bonne volonté et l'implication des collègues qui rédigent des articles sur les sujets les plus divers, mais toujours très professionnels.

La force du Cercle tient dans la pénétration de ses idées et les Echos du Comptable en sont le vecteur essentiel. Pour l'instant la diffusion est implicitement limitée à certains services, il faut l'étendre à l'ensemble des collègues en démultipliant sa diffusion au niveau départemental.

Nous avons également tenu trois réunions régionales. L'année 2015 sera l'occasion de les multiplier pour que les échanges entre collègues apportent une réflexion enrichie à notre association et débouchent sur un dialogue constructif entre les directeurs et leurs comptables.

Le troisième axe a été de créer un site WEB. Une association digne de ce nom ne pouvait fonctionner sans site, dès le départ, les premiers adhérents demandaient ses coordonnées alors qu'il n'existait pas. Alors il a fallu s'y mettre, apprendre à côtoyer des notions nouvelles, parler un langage différent et le site a vu le jour. Il évolue en permanence au fur et à mesure de l'investissement humain et financier qu'il demande. Le cap des 2000 visiteurs a été franchi fin septembre, cela signifie qu'il répond à un besoin et qu'il commence à jouer son rôle dans les objectifs de soutien et de mutualisation que nous nous sommes fixés.

Le site, c'est une information immédiate, concrète et réactive à tout ce qui peut intéresser la vie du comptable. Une vision sur la première page et l'on sait de suite si des événements administratifs peuvent nous intéresser. Mais le site, c'est aussi l'espace adhérent, la possibilité de mieux travailler en trouvant les fondamentaux des métiers, la prévention des risques, la possibilité d'enrichir ses connaissances et ses compétences.

Le Cercle va continuer à travailler et développer cet instrument pour qu'il devienne un outil quotidien de la vie du comptable public.

Enfin, et je l'ai gardé pour la fin, car c'est là l'essentiel, le CRCP a axé son action sur le soutien et l'aide aux collègues lorsque leur responsabilité est mise en jeu. Tous les jours,

certains d'entre nous sont confrontés au refus de sursis de versement. Ils ne s'y attendent pas forcément, ils sont parfois un peu déboussolés, incertains sur la manière d'aborder les problèmes qui en découlent. Le Cercle est là pour les aider, les soutenir, les conseiller dans ces moments qui peuvent parfois être cruellement ressentis. Ne pas rester isolé, appeler de l'aide, c'est le bon réflexe. Nous sommes là pour ça !

En conclusion et pour résumer l'activité du Cercle de Réflexion, je crois que nous pouvons être assez fiers d'avoir constitué en si peu de temps les fondements d'une structure représentative du métier de comptable public, adaptée à la nouvelle donne de la DGFIP.

Tout reste à faire, il faut être bien conscients que nous sommes une anomalie dans le paysage administratif européen. Mais avec les solides fondations que nous posons, il faut être résolument optimiste sur la pérennité des valeurs que nous défendons en centrant l'action à mener sur le service public, au service du public et des collectivités territoriales.

Alors, comment allons-nous concrétiser cette belle affirmation ? Quelle orientation va guider l'activité du Cercle dans la période à venir ?

Tout d'abord, répondre aux attentes au travers des actions et réflexions que nous serons amenés à entreprendre. Il s'agit de coller au plus près aux aspirations des adhérents en reflétant leurs préoccupations. Il faut aussi apporter des solutions concrètes.

Il ne s'agit pas bien entendu de dire que nous pourrons tout entreprendre et tout satisfaire. Le monde administratif qui nous attend est un monde très dur, avec toujours plus de contraintes, toujours plus de sélections. Mais dans ce monde- là, il faut que le Cercle soit en mesure de se faire entendre pour faire respecter les valeurs d'équité et de justice qui sont les siennes. Il faut qu'il puisse agir pour que personne ne soit oublié, quel que soit son grade ou sa fonction. Que chacun puisse avoir un espoir de progression, même si les chances ne seront pas égales pour tous.

Si vous êtes présents aujourd'hui, c'est que vous êtes motivés par ces perspectives et que vous avez envie de les défendre. Les adhérents du Cercle, parce que leur adhésion a été spontanée et réfléchie, constituent une équipe soudée dans ses convictions, volontaire dans son désir de changement. Le succès ne peut que renforcer la motivation à poursuivre un engagement au service de l'ensemble des comptables publics.

Pour cela, les objectifs doivent se révéler ambitieux :

En premier lieu, le CRCP doit devenir le meilleur représentant et le meilleur défenseur de l'ensemble des métiers comptables. Il sera important de ne laisser personne sur le bord du chemin, qu'il soit dans une Trésorerie, un SIP, SPF, SIE, SIP-SIE, PRS. La défiliarisation est une réalité et quoique soit le ressenti de chacun, elle va s'imposer à tous.

Le Cercle va donc continuer à demander des audiences à la Direction Générale, poser des questions sur l'avenir des métiers, sur les applications informatiques, sur les procédures, les changements législatifs. Il donnera ses positions au travers de rapports, comptes rendus, articles de presse et retransmettra toutes les informations qu'il aura pu recueillir auprès de ses interlocuteurs. Vaste programme.....

Cette ambition affichée ne peut se réaliser qu'en créant un réseau de soutien d'aide et de mutualisation. Les liaisons entre les comptables doivent se développer, chacun faisant connaître le Cercle et sa manière de fonctionner.

L'année 2015 connaîtra un effort particulier dans la structuration de l'association au niveau des départements. La décentralisation de nombreuses décisions au niveau local entraîne encore plus que dans le passé la nécessité de se développer dans toutes les directions. Ce sont les directeurs qui nous mettent en débet, ce sont les directeurs qui restructurent leur réseau, ce sont les directeurs qui décident de notre aptitude à progresser. Il ne s'agit pas de constituer un réseau de soutien aux directeurs, ni un réseau d'opposition. Il s'agit de créer un réseau de dialogue, de concertation, avec des hiérarchies dotées de pouvoirs plus importants.

Il est prévu de tenir des assemblées dans toutes les régions, d'en faire des espaces de discussion, d'information et de soutien en appelant tous les comptables soutenant nos valeurs à y participer. Et pourquoi pas, à ces occasions, prévoir des audiences auprès des directeurs avec des membres de la direction nationale du CRCP pour leur répercuter les aspirations de leurs cadres comptables. Je crois plus à une discussion franche et loyale qu'à une fraternisation basée sur une invitation à déjeuner.

Le CRCP va également définir deux groupes de travail sur la RPP et la restructuration du réseau.

La mise en cause de la responsabilité telle qu'elle est définie actuellement n'est pas satisfaisante et donne lieu à de nombreux conflits et traumatismes divers. Elle est en particulier vécue comme un moyen de pression et de sanction à l'égard des comptables alors que dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'équilibrer des comptes. Il est très difficile pour un cadre de dire à son directeur qu'il fait l'objet d'un débet parce que ce même directeur ne lui a pas fourni les moyens nécessaires à son fonctionnement. Ce système où le directeur se retrouve juge et partie est particulièrement néfaste et n'entraîne pas une prise de décision objective. Le Cercle se doit de travailler sur le sujet et de donner des solutions qui, sans nier la responsabilité, soient jugées dépourvues de toute arrière-pensée.

Le réseau, tel qu'il est actuellement n'est pas satisfaisant et il a besoin d'être adapté en tenant compte des conditions de vie actuelles des particuliers comme des entreprises. Le contexte budgétaire n'est pas non plus à négliger, le CRCP le comprend fort bien. Cependant, la restructuration du réseau ne peut être opérée sous le manteau, avec des directeurs qui font semblant de ne rien savoir de leurs propositions et une direction générale qui sort des fusions ou des reclassements de postes de son chapeau. Le Cercle va travailler très rapidement sur ce sujet de manière à formuler une logique dans la redéfinition du paysage administratif.

Tous les projets que nous formulerons aujourd'hui sont sans doute réalisables. Ils ne seront cependant réalisés que si le Cercle de Réflexion se développe et accroît ses effectifs de manière significative. Même si le nombre de comptables ne va pas aller en augmentant à la DGFIP, les perspectives de développement sont importantes.

Le comptable public a besoin d'une association fédératrice qui le soutienne et le défende, qui lui apporte des réponses à ses questions, qui l'écoute, le conseille et fasse entendre sa voix à tous les niveaux. Cette association ne peut être que le CRCP et je compte sur vous pour le faire savoir et construire l'avenir de notre profession.